



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt**

**AGRÉMENT POUR LA DISTRIBUTION  
DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

L'entreprise                    ETABLISSEMENTS PERRET

21 CHEMIN DES LIMITES  
30330 TRESQUES

SIREN                            **340596147**

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **n° LR00012**

pour effectuer ses activités :

- de **distribution** de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels :..... **OUI**  
hors conseil et préconisation
- de **distribution** de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels :..... **OUI**  
hors conseil et préconisation
- d'**application** en prestation de service de produits phytopharmaceutiques :
  - hors traitement de semences ..... **NON**
  - traitement de semences en unité fixe industrielle ..... **NON**
  - traitement de semences en unité mobile ..... **NON**
- de **conseil** à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques :
  - conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques y compris conseil stratégique **NON**
  - conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques hors conseil stratégique..... **NON**

DRAAF Occitanie  
Service : Service Régional de l'Alimentation  
Affaire suivie par : Cellule Agréments  
697, avenue Etienne Méhul - CA Croix d'Argent - CS 90077  
34078 MONTPELLIER CX 3  
Tél. : 04 67 07 81 01  
Mél : sral-agrement.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr  
Site internet : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/>

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, **tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies**. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration, doit apparaître dans les documents commerciaux et être affiché dans les locaux accessibles à la clientèle.

**LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AGRÉÉS :**

SIRET	DESIGNATION	CP	VILLE	DISTRIBUT PRO	DISTRIBUTION GRAND PUBLIC
34059614700306	PERRET SA	07400	VALVIGNERES	X	
34059614700173	PERRET SA	07120	PRADONS	X	
34059614700397	PERRET SA	11100	MONTREDON-DES-CORBIERE	X	
34059614700074	PERRET SA	13200	ARLES	X	X
34059614700041	PERRET SA	13610	LE PUY STE REPARADE	X	X
34059614700082	PERRET SA	26790	TULETTE	X	
34059614700207	PERRET SA	26170	BUIS LES BARONNIES	X	X
34059614700371	PERRET SA	26790	ROCHEGUDE	X	
34059614700322	PERRET SA	30130	PONT ST ESPRIT	X	
34059614700090	PERRET SA	30210	REMOULINS	X	X
34059614700355	PERRET SA	34120	PEZENAS	X	
34059614700165	PERRET SA	84570	MORMOIRON	X	X
34059614700264	PERRET SA	84230	CHATEAUNEUF DU PAPE	X	X
34059614700199	PERRET SA	84110	SEGURET	X	
34059614700272	PERRET SA	84420	PIOLENC	X	
34059614700363	PERRET SA	84200	CARPENTRAS	X	X
34059614700389	PERRET SA	84350	COURTHEZON	X	

DRAAF Occitanie  
 Service : Service Régional de l'Alimentation  
 Affaire suivie par : Cellule Agréments  
 697, avenue Etienne Méhul - CA Croix d'Argent - CS 90077  
 34078 MONTPELLIER CX 3  
 Tél. : 04 67 07 81 01  
 Mél : sral-agrement.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr  
 Site internet : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/>

34059614700405	PERRET SA	84110	VAISON-LA-ROMAINE	X	X
34059614700348	PERRET SA	84600	VALREAS	X	X

Fait à Montpellier, le 08/04/2026

"Pour le préfet de la région Occitanie et par subdélégation,"

L'adjoite à la Cheffe d'unité Inspections  
en Santé Publique et Environnement



Blandine PERET

**Références :**

- Articles L254-1 et suivants et R.254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime, relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Ordonnance n°2019-361 du 24 avril 2019 relative à l'indépendance des activités de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et au dispositif de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques ;
- Décret n°2020-1265 du 16 octobre 2020 relatif au conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et à la certification de leurs distributeurs et utilisateurs professionnels ;
- Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2° de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime ;
- Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » ;
- Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels » ;
- Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels » ;
- Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » ;
- Arrêté du 21 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » ;
- Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification pour l'activité « conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques » ;
- Décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Décret du 11 janvier 2023, portant nomination du préfet de la région Occitanie ;
- Code des relations entre le public et l'administration ;
- Délégation de signature du préfet de la région Occitanie au DRAAF Occitanie en date du 17 septembre 2024 ;
- Subdélégation de signature du DRAAF Occitanie à certains agents en date du 24 octobre 2025 ;
- La DRAAF Occitanie met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne concernée bénéficie d'un droit d'accès et de rectification pour ses informations à caractère personnel. Ce droit s'exerce auprès du service dont l'adresse figure en pied de page de ce document.

DRAAF Occitanie  
Service : Service Régional de l'Alimentation  
Affaire suivie par : Cellule Agréments  
697, avenue Etienne Méhul - CA Croix d'Argent - CS 90077  
34078 MONTPELLIER CX 3  
Tél. : 04 67 07 81 01  
Mél : sral-agrement.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr  
Site internet : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/>